



ECHE Sélection 2016
Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur
E- formulaire de candidature
Appel à propositions EACEA/10/2015

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme Erasmus + adopté par le Parlement européen et le Conseil le 11 décembre 2013* (ci-après le Programme)
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2016
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	30/04/2015 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	FR

270853-EPP-1-2016-1-FR-EPPKA3-ECHE

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans les 15 jours suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu).

** Journal officiel de l'Union européenne L347/50*



Profil de l'établissement

A.1. Profil de l'établissement

PIC	948978937
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	ensemble scolaire lasalle saint charles
Traduction de cette dénomination en anglais	lycee saint charles
Acronyme	LYCÉE LASSALLE SAINT CHARLES
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	NEW 2016
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	RUE RODIER 2
Pays	France
Région	REUNION
Code postal	97410
Ville	SAINT PIERRE
Site Internet	http://www.stcharles.fr

A.2. Représentant Légal

Civilité	HEADMASTER
Genre	Masculin
Prénom	JACKY
Nom de famille	LÉPICIER
Fonction	HEADMASTER
Courriel	DIRECTION@STCHARLES.FR
Téléphone (code pays inclus)	+262262254195
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	62 RUE BABET
Pays	FR, France
Région	REUNION
Code postal	97458 CEDEX
Ville	SAINT PIERRE

A.3. Coordinateur

Civilité	ERAEI
Genre	Masculin

Prénom	THIERRY
Nom de famille	VANPEVENAGE
Département	RÉUNION 974
Fonction	ERAEI
Courriel	TVANPE@GMAIL.COM
Site internet	WWW.STCHARLES.FR
Téléphone (code pays inclus)	262262969900
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	62 RUE BABET
Pays	FR, France
Région	REUNION
Code postal	97458 CEDEX
Ville	SAINT PIERRE

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2014- 2015:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	202.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

Nombre de membres du personnel impliqué dans l'enseignement supérieur (en équivalent temps plein)

Enseignants:	22.0
Administratifs:	5.0

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	3.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2014-2015)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays partenaires	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays du Programme	5.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays partenaires	30.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays partenaires	0.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur: (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays partenaire	3.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:	0.0
Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:	0.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2014-2015)

Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus+ (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays du Programme	3.0
Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays du Programme	0.0

COOPERATION

Accords valides en 2014/2015 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus:	0.0
Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays du Programme:	0.0
Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays partenaires:	0.0
Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:	0.0
Pourcentage impliquant des pays partenaires:	0.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation (avec des contrats en cours en 2014-2015) (e.g. Erasmus+, Erasmus Mundus ou Tempus)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur :	0.0
Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire :	2.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2014/2015 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:	0.0
Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:	0.0

C1.1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale.

Pouvez-vous fournir une description détaillée de la répartition des tâches et des responsabilités entre les membres du personnel en charge des décisions administratives et académiques. Décrivez aussi les méthodes d'organisation opérationnelle et de communication).

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct avec la liste des coordonnées des personnes de votre établissement traitant de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale:

Une équipe de pilotage s'occupe de l'ouverture à l'international. Le pôle supérieur y est représenté par la Directrice Des Etudes et des enseignants en BTS.

Ils ont pour charge la réussite de la mobilité des Etudiants en 3 étapes :

- La préparation de la mobilité en amont avec l'aide à la recherche de stage, la définition des objectifs, l'aide à la rédaction d'une convention tripartite, l'aide à l'intégration culturelle et la préparation linguistique.
- Le suivi du stage avec visites, contacts réguliers (mails, téléphone), rapports et évaluations tout au long du stage (plateforme numérique construite par les étudiants).
- Le retour d'expériences, avec une évaluation, une valorisation (Europass, supplément au diplôme et ECTS)

Le tout se fait en coordination selon un PDE (Plan de Développement Européen) avec la direction, l'ERAEI (Enseignant Référent pour l'Action Européenne et International) qui lui même est en relation avec la DAREIC
lien: www.stcharles

C.1.1. (Optionnel) Information supplémentaire à remplir par des institutions d'enseignement supérieur appartenant à une institution principale/mère

"Merci de remplir cette section seulement si vous candidatez pour une institution d'enseignement supérieur qui n'a pas sa propre identité légale. Par exemple, si celle-ci fait partie d'une fondation ou un autre type d'organisation similaire composée de plusieurs institutions ou organismes.

Veillez fournir l'information sur la composition de cette organisation principale / mère et expliquer en particulier s'il y a d'autres institutions d'enseignement et si elles ont déjà une Charte Erasmus.

Lasalle St Charles fait partie de la tutelle lasallienne. Cette congrégation est présente dans 80 pays dans le monde du primaire à l'enseignement supérieur (75 universités). Le réseau d'enseignement La Salle est le premier au monde par son ampleur (www.lasalle-ialu.org)

Le pôle supérieur est affilié à RENASUP, le réseau national d'enseignement supérieur privé, enseignement catholique français (www.renasup.org) et est aussi labellisé "campus La Salle" (www.campus.lasallefrance.fr)

C2. Principes fondamentaux

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à:

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits (par ex: nombre de crédits alloués en moyenne par votre programme) et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger.

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée:

Nos 3 formations à bac+2(BTS Commerce International, Negociation RC et Classes Preparatoires GE) délivrent 60 ECTS / an.
De plus le BTS CI est un des 3 BTS à référentiel commun européen : les 120 ECTS sont exactement équivalents par matière dans les autres pays.
La méthodologie est inscrite dans le référentiel du diplôme, à chaque unité de formation sont allouées des ECTS qui permettent à l'étudiant de valoriser au plan européen sa formation selon la répartition suivante:
Culture générale et expression 16 ECTS
Langues vivantes (LVA et LVB) 32 ECTS
Economie, droit et management 12 ECTS
Etudes et veille des marchés étrangers 14 ECTS
Informatique commerciale 6 ECTS
Prospection et suivi de clientèle (cours + 8 semaines de stage à l'étranger) 10 ECTS
Négociation vente (dont une partie négociation vente en langue étrangère) 10 ECTS
Montage des opérations d'import Export 12 ECTS
Gestion documentaire des activités d'import export: (cours + 4 semaines de stage) 8 ECTS
www.stcharles.fr

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

C3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés.

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct vers votre catalogue de cours :

2 cours sont enseignés par l'équipe pédagogique en anglais et/ou en Espagnol en Section de Techicien Supérieur :
- Section Commerce International : cours de Négociation vente en co-enseignement (professeur de matière technique et professeur de langue)
- Section Négociation Relation Client : cours de Négociation client (professeur habilité DNL/CLIL)

Le référentiel de formation des diplomes avec les correspondances ECTS est présent sur le site
www.stcharles.fr/enseignementsup

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. Expliquez aussi comment et par qui ces accords sont gérés.

Les stages en entreprises sont encadrés par une convention de stage tripartite, entre l'établissement, l'entreprise d'accueil et l'étudiant.

Pour le stage obligatoire en BTS Commerce International à l'étranger d'une durée de 8 semaines minimum, le rectorat de la Réunion et la Région sont nos partenaires dans cette démarche (<https://www.ac-reunion.fr/pedagogie/voie-technologique-et-voie-professionnelle/stages-en-entreprise-mobilite-hors-academie.html>). Les enseignants réalisent les dossiers de validation des stages (18 ECTS).

Les enseignants des matières professionnelles gèrent les dossiers (sous couvert de la direction), en partenariat avec les institutions et les entreprises.

Une commission de suivi des dossiers (DAREIC, Région, Lodom, IA IPR, enseignants) se réunit au rectorat 2 mois avant le départ pour valider les destinations et les terrains de stage.

A partir de la rentrée 2015, la convention de stage utilisée sera celle proposée par Erasmus+ par les étudiants en mobilité.

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

En STS, outre les 432 heures de langues, et les 108 h de négociation vente en langues étrangères, les étudiants doivent chercher leur stage à l'étranger.

La démarche implique la réalisation de leur CV européen, de leur lettre de motivation et de passer des entretiens de recrutement en anglais, espagnol ou allemand via SKYPE avec les recruteurs des entreprises partenaires. Cette préparation est notamment menée dans le cours de communication interculturelle.

Les étudiants et les enseignants ont accès à une plateforme de formation linguistique en ligne (www.tellmemore.com) qui permet un accompagnement supplémentaire.

Par ailleurs notre convention avec le CIEP encourage les étudiants à passer le TOEIC pour valider leur niveau.

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

C4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien (ex: mentorat par les pairs, intégration sociale des étudiants dans l'établissement et avec les étudiants et les personnels locaux, l'information sur l'intendance, les assurances, etc.) pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger.

En mobilité entrante, les étudiants en 2nde année sont tuteurs d'un nouvel étudiant. De plus ils aident les étudiants de 1^{er}e année dans leur recherche de stage et en les conseillant sur le choix d'une entreprise et d'un pays. Une semaine d'intégration est prévue chaque année pour faciliter ce système. Le réseau de famille d'accueil et l'équipe pédagogique permettent aux étudiants étrangers une intégration interculturelle dans un contexte chaleureux et convivial. Un enseignant référent coordonne les actions d'intégration.
Notre volonté dans le cadre du projet Erasmus + est de mobiliser les étudiants réunionnais dans la recherche locale d'entreprises pour les étudiants étrangers.

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel).

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

Nous souhaitons dans notre projet européen développer l'accueil des étudiants étrangers grâce à l'aide de nos professeurs de langues, de ceux spécialisés en FLE et de nos assistants étrangers.
Une intégration avec une évaluation des compétences linguistiques à l'arrivée, une définition d'objectifs avec l'étudiant et une valorisation avec une attestation de compétences remise à la fin de la mobilité est prévue. Par ailleurs 5 professeurs de DNL (CLIL) sont en poste dans l'établissement.

C5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage.

Pouvez-vous décrire les étapes administratives internes et les procédures en place pour la reconnaissance des résultats de la mobilité.

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement:

Le référentiel européen du diplôme de BTS CI, implique que les étudiants des pays européens qui suivent cette formation, puissent effectuer une mobilité en Europe tant au niveau des semestres de cours que des stages et valider ainsi les ECTS correspondants (www.education.gouv.fr/bo/2007/32/ESRS0760610A.htm)

Dans notre établissement lors des conseils pédagogiques, les enseignants valident les ECTS qui apparaissent sur les bulletins de notes remis aux étudiants et à leur famille.

Le stage de 8 semaines minimum est évalué par l'équipe pédagogique par 2 rapports de stage écrits (dont un sur l'interculturalité) et des oraux. En 2eme année une soutenance est prévue en anglais ou espagnol. Ces activités sont validées dans l'Europass individuel.

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel.

Les projets de mobilité sont inscrits dans le Plan de Développement Européen.

Les mobilités sont reconnues comme partie intégrante de la mission et de la charge de travail des personnels concernés, font partie et sont valorisées dans le cadre des objectifs annuels. Les besoins de formation éventuels sont aussi identifiés afin de soutenir cette mobilité. Des projets Erasmus + KA1 seront montés pour accompagner les personnels. La mutualisation des retours d'expérience des équipes engagées est effectuée par des formations internes.

2 KA2 Erasmus+ sont en cours qui mobilisent 10 enseignants dont 3 interviennent dans l'enseignement supérieur. Un des projets E-Twinning de l'établissement a obtenu le Label de Qualité Européen (projet Woliba).

C6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme.

L'éloignement géographique de notre région nous a conduit jusqu'alors à privilégier les échanges dans l'Océan Indien pour nos étudiants, mais les projets Comenius et Erasmus menés depuis quelques années montrent notre dynamisme en matière d'ouverture vers l'Europe et nous encourageant à favoriser les projets européens. L'équipe de direction accompagne et forme les personnels à la mobilité.

Le CV européen (europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae) est utilisé par nos étudiants de 1ere année de STS qui souhaitent se rendre en Europe pour leur stage. Ils recevront une certification de validation de leur stage dans le cadre d'un projet européen.

Notre site internet valorise les personnels et étudiants engagés www.stcharles.fr

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

C7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.



D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.

Langue originale [FR]

La stratégie de l'ensemble scolaire Lasalle Saint Charles est de continuer à développer son ouverture internationale à travers différents programmes, particulièrement Erasmus+ en ce qui concerne l'enseignement supérieur.

CHOIX DES PARTENAIRES : depuis plusieurs années les projets eTwinning se développent dans l'ensemble scolaire. Ils se développent de plus en plus grâce à la présence d'un ambassadeur eTwinning dans l'établissement. Deux eTwinning ont débouché sur un Erasmus+ KA2. Cela permet de développer un réseau avec des partenaires européens de confiance avec qui nous avons déjà travaillé.

Par notre tutelle (lasalle international) nous sommes aisément en contact avec des établissements lasalliens y compris dans le supérieur et cela dans 80 pays dans le monde.

Au niveau du BTS CI nous avons des partenariats avec de nombreuses entreprises internationales qui facilitent le recrutement de nos étudiants pour les stages. De par notre spécialisation au commerce international nous sommes constamment en contact avec des entreprises d'import export de la Zone Océan indien en premier lieu mais aussi en Europe et en Asie. Nous avons également mis en œuvre un rapprochement avec l'association " Si tous les ports du monde" (www.sitouslesportsdumonde.com) qui nous aide dans notre démarche de recherche de terrains de stage pour nos étudiants.

Notre établissement fait aussi partie du réseau RENASUP (réseau de l'enseignement supérieur des établissements catholiques) et nous offre des opportunités de partenariat multiple.

Le fait que nous ayons déployé les ECTS dans notre enseignement supérieur est une vitrine sur l'international. Nous souhaitons par ces crédits, à la fois accueillir des étudiants étrangers mais aussi de pousser un certain nombre de nos étudiants à acquérir une partie de leurs ECTS à l'étranger.

LES REGIONS GEOGRAPHIQUES de mobilités sont très diverses : Europe, Asie, zone océan indien, Océanie et Amérique du sud.

Cependant, sachant que plus de 70% de nos étudiants vont partir en Europe pour poursuivre leurs études ou trouver un travail et sachant que la grande majorité d'entre eux n'a que rarement quitté l'île nous devons les amener à découvrir l'Europe. Les stages en Europe sont donc de ce fait encore plus importants pour les réunionnais que pour d'autres régions françaises afin de préparer au mieux l'avenir de nos jeunes.

En ce qui concerne nos bacheliers, dans certaines séries 80% de nos élèves poursuivent leurs études supérieures en France métropolitaine ou en Europe.

LES OBJECTIFS DE LA MOBILITE de nos étudiants sont multiples.

Ouverture à l'international de nos étudiants, découverte de cultures, Interculturalité, insertion dans le monde professionnel facilitées par les expériences internationales. L'atout linguistique n'est pas négligeable, une partie de nos mobilités tant au niveau du secondaire que de l'enseignement supérieur a pour objectif principal le perfectionnement linguistique et la formation.

Notre établissement élabore actuellement un PDE (Plan de Développement Européen). Ce dernier a pour but de donner une dynamique et une cohérence d'établissement dans l'investissement de chacun autour de l'ouverture à l'international. Celui-ci est aussi bien à destination des élèves et étudiants que des personnels éducatifs et administratifs. Il contribue à planifier la formation des personnels éducatifs et administratifs par l'intermédiaire d'Erasmus+ KA1, de formations eTwinning et de modules de formation au montage de projets européens. Il doit permettre à court terme d'offrir à nos élèves et étudiants un panel de projets, d'informations et de propositions dans leur parcours scolaire leur permettant de développer leur culture et leur niveau en langues étrangères.

Ce parcours, jalonné d'eTwinning, d'Erasmus+, d'interventions de partenaires extérieurs et d'événementiels sera valorisé par l'utilisation du Europass.

En ce qui concerne les étudiants se scolarisant dans notre établissement, ils ont un accueil personnalisé. Un test d'évaluation sur leur niveau de langues et les compétences acquises permet ensuite d'établir des objectifs individualisés. A la fin de leur scolarisation ils reçoivent une attestation de leur présence, un récapitulatif de leurs objectifs et du niveau atteint ainsi qu'un diplôme avec leurs crédits ECTS.

Tous les étudiants reçoivent un supplément au diplôme, une aide pour remplir leur CV européen et peuvent compiler cette expérience sur leur Europass.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer.

Langue originale [FR]

Chaque projet est d'abord soumis à l'équipe de pilotage de l'ouverture à l'international, pour validation. Chaque projet doit être cohérent avec la politique d'ouverture à l'international. Il doit avoir un impact réel et valoriser et/ou moderniser en terme qualitatif notre établissement et bénéficier à notre environnement local. Un de nos Erasmus+ KA2 en cours a pour but de créer des outils pour faire décroître l'échec scolaire, augmenter le taux de réussite dans les études supérieurs et développer l'entrepreneuriat. Celui-ci a par exemple le soutien et l'implication des collectivités territoriales. Une équipe se forme alors pour gérer le projet administrativement, financièrement et apporter la logistique éducative. Une fois le projet écrit, le cahier des charges détaillé, il y a expertise.

Si le projet est définitivement validé après expertise il y a recherche de partenaires à l'échelle locale comme internationale. Vient alors la phase d'application avec d'abord la mise en place d'un calendrier puis l'installation des outils y compris intellectuels et la mise en activité des personnels recensés et impliqués dans le projet.

Chaque projet ne doit pas être périphérique au cursus des étudiants mais bien intégré à celui-ci et donc apporter une réelle plus value aux parcours des étudiants comme à la pratique des personnels éducatifs.

La volonté n'est pas d'avoir des liens ponctuels avec des entreprises ou écoles supérieures européennes mais de créer des liens durables sous la forme de partenariats, d'appariements en visant la complémentarité et l'amélioration des pratiques respectives sur le long terme. Cela permet d'offrir des garanties, une qualité et une réelle promotion vis à vis des personnels et étudiants impliqués.

Enfin chaque projet doit se terminer par une publication et une valorisation des résultats et des personnels impliqués.

Exemple de projet mené avec nos partenaires européens : etwinning labellisé centenaire de la 1ère guerre mondiale

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

Langue originale [FR]

AUGMENTER LE NIVEAU DE QUALIFICATION pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin :
L'ouverture sur l'Europe pour nos étudiants permettra d'offrir de nombreuses opportunités que notre petite île ne peut pas fournir, notamment s'ils veulent poursuivre leurs études au-delà du bac +2.

Les visites et rencontres avec nos partenaires européens permettront une amélioration de nos pratiques et le partage de notre connaissance de l'hémisphère Sud, de l'Océan Indien et surtout de l'Afrique du Sud et de l'Australie qui offriront à nos partenaires de nouvelles perspectives.

La recherche de partenariats avec des écoles supérieures ou des universités européennes, comme ici avec l'université de la Réunion favorisera la poursuite des études supérieures de nos étudiants. Ces partenariats reconnaissent et valorisent de plus nos ECTS.

AMELIORER LA QUALITE ET LA PERTINENCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Une partie importante de nos cursus supérieurs s'appuie sur des études de cas. Plus notre expérience et ouverture sont grandes plus nous améliorons les outils intellectuels à destinations de nos étudiants. Nous développons de plus les labellisations, comme le label "Lasalle Campus" ou encore ici la charte Erasmus+. Ces labellisations amènent à revoir notre cahier des charges et à améliorer sans cesse nos pratiques.

RELEVER LA QUALITE GRACE A LA MOBILITE ET LA COOPERATION TRANSNATIONALE

Nos BTS sont à caractère commercial et les stages en sont une clé de voûte. Les entreprises et références locales n'ont qu'une portée et une dimension restreintes. Aussi une ouverture sur l'Europe permet d'accéder à des établissements supérieurs, des entreprises à taille et rayonnement plus importants, ce qui est plus adéquat avec le référentiel européen. Cela permet en outre à nos étudiants d'étoffer un CV qui jusqu'alors n'avait pas la dimension des CV des autres étudiants européens avec qui ils sont en concurrence.

FAIRE LE LIEN ENTRE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LA RECHERCHE ET LES ENTREPRISES POUR FAVORISER L'EXCELLENCE ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Nos recherches de stages en Europe s'appuient sur nos partenaires et étudiants. Ceux-ci recherchent des entreprises pour nos étudiants pendant que les nôtres recherchent des entreprises locales pour les leurs. Une base de données est ainsi créée qui est mise à disposition du tissu économique local.

AMELIORER LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT

Le développement actuel et croissant de notre ouverture internationale fédère notre pôle administratif et éducatif. Une équipe de pilotage de l'ouverture à l'international composée d'enseignants de chaque pôle de l'ensemble scolaire Lasalle St Charles et de membres de la direction, manage l'ensemble des projets. Un Enseignant Référent à l'Action Européenne et Internationale, offre ses expertises et fait le lien avec la DAREIC et l'agence Erasmus+. Le chef comptable va, à l'aide d'un Erasmus+ KA1, être formé à la gestion financière des projets internationaux.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Saint Pierre

Nom: Jacky Lepicier

Date (jj/mm/aaaa): 30/04/2015

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet original de l'établissement